



Pour une Métropole solidaire, écologique et citoyenne

Programme des têtes de liste de gauche, écologistes et citoyennes

**Elections municipales
et communautaires 2026**



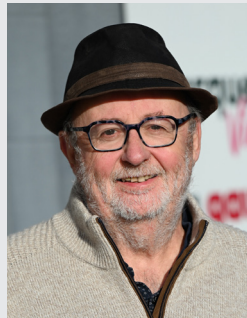
Basse Goulaine
**Claudine
JOUAN**



Bouaye
**Freddy
HERVOCHON**



Bouguenais
**Adeline CHERIFF
et Yoann POTTIER**



Carquefou
**Remi
TESSIER**



Couëron
**Ludovic
JOYEUX**



La Chapelle-sur-Erdre
**Laurent
GODET**



Indre
**Anthony
BERTHELOT**



Le Pellerin
**Gaëtan
VINCENT**



Les Sorinières
**Patricia
HELIAS**



Nantes
**Johanna
ROLLAND**

**Les têtes de liste de gauche,
écologistes et citoyennes**



Orvault

**Jean-Sébastien
GUITTON**



Rezé

**Agnès
BOURGEOIS**



Saint-Herblain

**Bertrand
AFFILE**



Saint-Sébastien-sur-Loire

**Hervé
CAMUS**



Sainte-Luce-sur-Loire

**Anthony
DESCLOZIERS**



Saint-Jean-de-Boiseau

**François
BLANCHARD**



Sautron

**Raphaël
DEUX**



Thouaré-sur-Loire

**Martine
OGER**



Vertou

**Delphine
COAT-PROU**

**Les têtes de liste de gauche,
écologistes et citoyennes**

	Édito	02
1	Pour une Métropole du quotidien, proche des citoyennes et des citoyens	04
2	Pour une Métropole juste et protectrice	12
3	Pour une Métropole résolument écologique	19
4	Pour une Métropole engagée pour l'emploi et l'économie de demain	27
5	Pour une Métropole innovante, accueillante et rayonnante	32
6	Pour une Métropole de la proximité citoyenne, pour et avec les communes	35



sommaire

Chaque jour, nous sommes mobilisés au service des habitantes et des habitants de nos communes avec conviction et à partir d'une réalité : la vie quotidienne ne s'arrête pas aux limites administratives de nos communes. Se loger, travailler, se déplacer, accéder aux services publics, à la culture ou aux soins sont des enjeux du quotidien auxquels nous devons répondre.

C'est à l'échelle métropolitaine, et en travaillant également avec les territoires voisins, que se construisent une part des réponses aux enjeux écologiques, économiques et sociaux, que se pensent les nécessaires solidarités, que se nouent les coopérations pour répondre aux défis de notre époque.

La métropole permet à nos 24 communes de faire ensemble ce qu'aucune d'entre elle ne pourrait faire seule. Ensemble, nos 24 communes sont plus fortes pour agir, en s'appuyant sur leur diversité qui fait notre richesse, pour garantir à chaque habitante et chaque habitant les mêmes droits et les mêmes chances, où qu'il ou elle vive.

Ce travail commun porte déjà ses fruits. Il a permis d'engager des actions concrètes en faveur de la justice sociale, du service public, de la bifurcation écologique, en mettant le dialogue citoyen au cœur des décisions, toujours au bénéfice de l'ensemble des habitantes et des habitants communes de la Métropole.

Le programme que nous présentons reste fidèle à cet esprit de solidarité et de responsabilité partagée en proposant d'aller plus loin pour une métropole plus solidaire, plus écologique et plus citoyenne.

Nous voulons une Métropole du quotidien, proche, accessible, qui préserve la qualité de vie. Cela passe d'abord par l'amplification de notre réseau de transport en commun et de covoiturage, par l'encouragement des déplacements à vélo. Cela passe aussi par une action pour un accès facilité à la culture ou encore aux pratiques sportives de loisir qui se conjuguent avec notre engagement pour le sport de haut niveau. Au cœur de notre projet, il y a la volonté d'offrir à chacun des solutions simples, concrètes et durables, de la gestion des déchets à la préservation de la qualité de l'eau et de son service public de distribution.

Nous voulons également une Métropole solidaire, juste et protectrice. Une Métropole où l'on peut se loger dignement, où l'on accède à des services de santé de qualité, où l'égalité n'est pas un slogan mais une réalité quotidienne. Face aux difficultés que connaissent de nombreuses familles, nous faisons le choix d'une stratégie volontariste : produire des logements accessibles, renforcer les dispositifs de prévention et de santé, agir avec détermination pour la sécurité de toutes et de tous. L'ambition est claire : personne ne doit se sentir laissé de côté.

Résolument engagé dans la bifurcation écologique, nous devons continuer d'agir. Nous faisons le choix d'une Métropole résolument écologique, qui accompagne ses habitantes, ses habitants, mais aussi les actrices et acteurs économiques vers un avenir soutenable. Préserver la nature, favoriser la biodiversité, développer une agriculture locale saine et durable, réduire notre consommation d'énergie, produire davantage d'énergies renouvelables : autant de mesures pensées pour concilier urgence climatique et bien-être du territoire. Construire en limitant l'artificialisation, imaginer la ville autrement, c'est ouvrir une voie nouvelle pour les générations futures.

édito

Une Métropole durable est une Métropole qui crée de l'emploi, qui soutient celles et ceux qui entreprennent, qui s'engage pour l'accès à l'emploi de toutes et tous. Notre responsabilité est de soutenir les artisans, les commerçants, de conforter les activités industrielles et d'inventer avec les actrices et les acteurs, l'économie de demain.

Faire ainsi de notre territoire une référence dans l'économie régénérative ; développer l'économie sociale et solidaire. Nous croyons profondément qu'une économie locale dynamique, créatrice d'emploi local constitue un pilier incontournable pour l'avenir.

Nous voulons une Métropole innovante, accueillante et ambitieuse, où l'enseignement supérieur et la recherche sont des leviers d'émancipation et de réussite, qui confirme la place de la Métropole en l'Europe et au-delà. Nantes Métropole doit continuer à être un territoire où l'on se forme, où l'on expérimente, où l'on crée, où l'on imagine les solutions de demain.

Enfin, aucune transformation ne peut réussir sans donner **la parole aux habitantes et aux habitants et en prenant en compte les spécificités de chaque commune.** C'est pourquoi le dialogue citoyen doit sans cesse être au cœur de notre pratique démocratique. Un dialogue qui doit également être permanent et se renforcer entre la métropole et les communes, pour toujours mieux prendre en compte leurs attentes et leurs spécificités.

Nous sommes convaincus de **la nécessaire intensification des coopérations entre territoires,** avec les collectivités voisines, en lien avec les pôles métropolitains Nantes-Saint-Nazaire et Loire Bretagne. Ces coopérations s'imposent afin d'orchestrer une gestion sobre et équitable des ressources en voie de raréfaction (eau, sols, minéraux, diversité végétale et animale) et de préserver la vitalité des grands écosystèmes naturels. Elles s'imposent face aux bouleversements géopolitiques qui obligent au renforcement de la souveraineté de l'Europe. Elles s'imposent pour ne pas créer de distension avec les territoires voisins et penser la solidarité territoriale au-delà de la Métropole. C'est pour ces raisons que les enjeux d'alliance des territoires doivent irriguer l'ensemble de nos politiques publiques.

Nantes Métropole a toujours été un territoire en mouvement avec un temps d'avance, qui expérimente, qui mise sur l'intelligence collective. Nous voulons poursuivre cet élan avec détermination pour répondre aux enjeux de notre époque et améliorer le quotidien de chacune et chacun.

édito

An aerial photograph of a city, likely Paris, with a semi-transparent red overlay. A white line outlines a specific, irregularly shaped area in the upper right portion of the image. The text is overlaid on this red area.

1

**Pour une
Métropole
du quotidien,
proche des
citoyennes et
des citoyens**





Pour une Métropole du quotidien, proche des citoyennes et des citoyens

1.1

Développer le réseau de transports et son accessibilité à toutes et tous



- 1. Mettre en service dès fin 2027 les lignes de tramway 6 et 7 et la ligne de busway 8**, qui renforceront considérablement les connexions en transports en commun entre le Nord et le Sud Loire et sur l'Ile de Nantes avec une desserte du nouveau CHU, du pôle d'échange multi-modal de la Babinière à La Chapelle-sur-Erdre et la nouvelle piscine olympique de Rezé
- 2. Améliorer les liaisons en bus, notamment en périphérie, avec l'extension de la ligne C3** jusqu'à l'Hôpital Laënnec à Saint-Herblain, de la ligne C20 puis de la ligne 50 jusqu'à Babinière, de la ligne C9 jusqu'au futur Pôle d'échange de Basse Ile à Rezé et de la ligne 8 jusqu'à Thouaré
- 3. Renforcer le service Proxibus dédié aux personnes à mobilité réduite** avec 15 000 courses supplémentaires par an
- 4. Favoriser l'usage des P+R et des parkings à proximité des gares** pour encourager les déplacements en transports en commun, à vélo et à pied et ainsi faciliter l'intermodalité
- 5. Réaliser la connexion entre la ligne 2 et la future ligne 6 du tramway** d'ici à 2032 notamment pour faciliter l'accès aux universités
- 6. Nantes Métropole se mobilisera pour que l'Etat et la Région s'engagent, dans le cadre du SERM, à la création de 2 premières lignes de RER métropolitain**
- 7. Soutenir le covoiturage, en lien avec les territoires ruraux avec les territoires ruraux et périurbains voisins**, notamment en déployant l'expérimentation de plusieurs lignes de covoiturage à haut niveau de service entre Nantes, le Nord Loire jusqu'à Blain ou Savenay et le Sud Loire jusqu'à Remouillé





Pour une Métropole du quotidien, proche des citoyennes et des citoyens

1.1

Développer le réseau de transports et son accessibilité à toutes et tous



8. **Profiter de la future révision du plan de déplacements urbains pour étudier :** l'opportunité d'une interconnexion des tramways 1 et 3, le renforcement de nouvelles lignes de bus en Chronobus et en particulier la ligne 10, la création d'un téléphérique urbain qui relierait les lignes fortes de transport en commun des deux rives de la Loire au niveau des périphériques ouest et est, afin de proposer une réelle alternative à la voiture et la création d'une connexion directe à vélo entre le Nord et le Sud Loire au niveau de la pointe est l'île de Nantes, par un élargissement du Pont de Vendée
9. **Expérimenter le transport à la demande pour les habitants situés à plus de 400 mètres à pied d'un arrêt Naolib,** en commençant par le Sud-Ouest de la Métropole, et réduire en conséquence l'usage de la voiture
10. **Dans le futur Plan de Mobilité, développer la desserte en transports collectifs des zones d'activités**
11. **Proposer aux collectivités voisines la création d'un syndicat mixte des transports à l'échelle de l'aire urbaine,** doté de ressources propres et de mécanismes de mutualisation afin de porter des projets partagés (hors ferroviaire) et d'apporter des solutions aux problématiques quotidiennes des habitantes et des habitants des territoires tant urbains que ruraux, sur le modèle de ce qui a été préfiguré en matière de covoiturage à haut niveau de service
12. **Expérimenter de nouvelles lignes de navettes fluviales**





**Pour une Métropole du quotidien,
proche des citoyennes et des citoyens**

1.2

Favoriser les déplacements en vélo



- 13. Doubler le budget Vélo par habitant**, en le passant de 30 à 60€ par an et par habitant

- 14. Créer 150 km de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés** en commençant par les points noirs remontés par les habitants et les habitantes, et plus généralement les traversées Nord-Sud de la Métropole

- 15. Créer, en coopération avec les communautés de communes avoisinantes, de nouveaux axes structurants vélo**

- 16. Aménager et sécuriser « à la hollandaise » les grands ronds-points de la métropole**

- 17. Améliorer et sécuriser les espaces dédiés aux modes doux** des ponts de la Métropole





Pour une Métropole du quotidien, proche des citoyennes et des citoyens

1.3

Préserver l'eau, notre bien commun



- 18. Poursuivre nos investissements au service du renforcement du service public pour l'eau et de l'assainissement.** Conforter le service public de l'eau et pérenniser la tarification sociale de l'eau, pour garantir à chaque ménage un accès à l'eau à un prix juste, en particulier pour les plus modestes. Soutenir et renforcer les régies publiques pour les politiques de l'assainissement et de la distribution de l'eau
- 19. Moderniser, améliorer et rénover notre réseau d'assainissement en mettant en œuvre le Système d'Assainissement Métropolitain,** notamment à travers la création d'une station d'épuration sur la Prairie de Mauves et une autre à Bouaye - Saint-Léger les Vignes, réhabiliter celle de Tougas, et continuer d'adapter l'usine de production d'eau potable de La Roche
- 20. Contribuer à sécuriser, de manière pérenne, les zones de captages stratégiques de l'eau,** sur le territoire métropolitain et les territoires voisins, par des acquisitions foncières, ou par l'accompagnement des agriculteurs exploitants dans la réduction de l'utilisation de pesticides pour tendre vers des zones de captage zéro pesticide
- 21. Viser 10 % d'économies d'eau consommée à l'échelle du territoire d'ici 2030** par les collectivités, particuliers et entreprises





**Pour une Métropole du quotidien,
proche des citoyennes et des citoyens**

1.4

Proposer des solutions de recyclage et de tri des déchets à l'ensemble des habitantes et habitants



22. Rénover et moderniser les déchèteries de Couëron, Saint-Herblain, Orvault, Carquefou et Prairie de Mauves

23. Permettre à chaque habitante et habitant de la Métropole de disposer d'un service de valorisation des déchets alimentaires

24. Travailler collectivement, avec les intercommunalités voisines, pour **mutualiser nos capacités à traiter nos déchets** et adapter et moderniser nos équipements métropolitains en conséquence





Pour une Métropole du quotidien, proche des citoyennes et des citoyens

1.5

Favoriser l'accès à la culture et la création artistique



25. **Maintenir notre soutien au monde associatif**
26. **Maintenir la gratuité des équipements culturels** métropolitains pour les scolaires de Nantes Métropole
27. **Ouvrir la Cité des imaginaires – Musée Jules Verne**
28. **Ré-ouvrir le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes** entièrement rénové et agrandi pour « habiter la terre demain »
29. **Créer un grand centre d'histoire et des mémoires de la métropole.** Lieu d'archivage et de protection du patrimoine, il sera aussi pensé comme un pôle de savoir et de transmission ouvert au public, accessible en tramway et chronobus
30. Créer, grâce au soutien attendu de l'Etat, **une bibliothèque numérique de référence** pour élargir l'offre de lecture publique des communes
31. **Installer des lieux de création artistique** en s'appuyant sur le réseau des lieux de villégiature et le patrimoine industriel
32. Mettre en place un fonds de concours pour les communes pour **accompagner la production et la résidence culturelles**
33. Développer, dans l'ensemble des communes de la Métropole, **les démarches hors les murs des équipements culturels métropolitains** (Musée d'arts de Nantes, Muséum d'histoire naturelle...)

10





**Pour une Métropole du quotidien,
proche des citoyennes et des citoyens**

1.6

Accompagner le développement des pratiques sportives pour toutes et tous et l'excellence du sport de haut niveau



- 34.** Répondre aux enjeux spécifiques de la natation scolaire, de loisirs ou de compétition en ouvrant **la piscine olympique métropolitaine à Rezé**, en ouvrant **la piscine métropolitaine du sud-ouest à Bouaye** et en accompagnant les communes dans une logique de coopération intercommunale pour la rénovation et la modernisation de leurs piscines

- 35.** **Poursuivre le soutien aux clubs sportifs de haut niveau** dans toute leur diversité avec une volonté d'équité entre les sports, et particulièrement, entre les équipes masculines et féminines

- 36.** **Ouvrir la piste de BMX de haut niveau de Carquefou**



An aerial photograph of a region, likely a metropolitan area, with a blue overlay. A white outline delineates a specific geographical area, possibly a metropolitan area or a specific administrative boundary. The text is overlaid on the top left of the image.

2

Pour une Métropole juste et protectrice



2.1

Permettre à toutes et tous de se loger dans la Métropole



- 37. **Se mobiliser pour obtenir de l'Etat l'encadrement des loyers dans les communes volontaires**

- 38. **Mettre en place un fonds d'épargne locale**, ouvert aux citoyennes et citoyens, au bénéfice du logement abordable

- 39. **Pour les copropriétés fragiles**, augmenter le nombre de bénéficiaires du syndicat solidaire d'intérêt général co-porté par Nantes Métropole Habitat pour permettre à plus de copropriétaires de bénéficier d'un accompagnement renforcé

- 40. **Accompagner l'installation de gardiens d'immeubles** dans les ensembles de Nantes Métropole Habitat et renforcer les moyens de médiation dans les parties communes

- 41. **Poursuivre le développement de l'offre de logements étudiants et jeunes travailleurs** à hauteur de 700 nouvelles places en résidences sociales étudiantes et jeunes travailleurs sur le mandat

- 42. **Renforcer la Maison de l'Habitant** avec un service d'accompagnement et de médiation permettant de faciliter la mutation de logements en cas de sous et de sur-occupation des logements

- 43. **Réguler plus fortement les meublés touristiques**, type Airbnb, pour renforcer l'accès au logement

- 44. **Accompagner les besoins en logement tout au long de la vie** et limiter la sous-occupation, notamment en proposant un diagnostic habitat anticipé pour les seniors et en facilitant le développement du dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant, une solution à tarif solidaire pour les jeunes apprentis, étudiants ou stagiaires

2.1

Permettre à toutes et tous de se loger dans la Métropole



- 45.** Afin de poursuivre la dynamique engagée avec les projets de Pirmil et Pont Rousseau, **promouvoir la filière modulaire en construisant 1000 logements** de ce type à l'échelle de la Métropole
-
- 46.** **Accompagner les particuliers, les porteuses et les porteurs de projet d'habitat coopératif, participatif et léger**
-
- 47.** **Poursuivre la mise en œuvre du plan de relance pour le logement**, auquel 50M€ est dédié, notamment en participant au déblocage d'opérations immobilières, en baissant le prix de vente des logements en BRS et BRS+ dans certains quartiers, en participant financièrement à la conversion de logements libres en logements sociaux et en participant à la baisse du prix de certains fonciers
-
- 48.** **Construire 35% de logements locatifs sociaux et viser 20% de logements abordables** en BRS et BRS+, permettant ainsi de concentrer la moitié de la production pour les classes populaires et moyennes.
-
- 49.** **Assurer une production de logements suffisante** et bien répartie sur le territoire, en partageant la responsabilité de cette production de logements dans le respect de l'armature urbaine et en privilégiant l'offre de logements dans les centralités à l'échelle du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire
-
- 50.** En complément de l'engagement indispensable de l'Etat dont c'est le rôle, **garantir que 1% du budget métropolitain soit dédié à l'accompagnement des projets portés par les communes pour lutter contre le sans-abrisme**
-
- 51.** **Construire avec les acteurs du territoire des solutions pour la résorption des bidonvilles**

2.2

Faire de la santé
une priorité

- 52.** **Faire de la santé mentale**, en particulier la santé mentale des jeunes, **une priorité pour ce mandat** en menant une politique volontariste d'accompagnement de la santé mentale des jeunes et en particulier de sensibilisation aux enjeux d'addiction au numérique
-
- 53.** **Créer une maison des aidants familiaux métropolitaine**
-
- 54.** **Assurer une aide renforcée à l'installation des médecins généralistes** et des autres professionnels de santé (locaux, aides financières...) pour lutter contre les déserts médicaux
-
- 55.** **Soutenir le développement d'un véritable quartier de la santé** au cœur de l'Île de Nantes et d'un écosystème allant du laboratoire de recherche à l'usine de production pour renforcer la souveraineté sanitaire
-
- 56.** **La protection de la santé des populations étant une priorité et ne pouvant être une variable d'ajustement, tout en préservant l'accessibilité du grand Ouest, demander à l'Etat d'engager des mesures de régulation du trafic de l'aéroport de Nantes Atlantique.** La Métropole poursuivra également son soutien actif et son accompagnement des communes riveraines dans l'aménagement de leur territoire

2.3

Agir pour l'égalité



- 57. **Elargir la gratuité des transports en commun** à 15 000 nouvelles personnes grâce à l'extension de la tarification solidaire

- 58. **Pour les sorties scolaires, rendre gratuit les voyages sur le réseau de transports en commun Naolib** pour les élèves et leurs accompagnants

- 59. **Renforcer la qualité de tous les espaces publics**, notamment en garantissant l'accessibilité universelle de tout aménagement

- 60. **Se doter d'un outil pour une action métropolitaine féministe** : une démarche globale de budget sensible au genre

- 61. **Penser la ville grâce à l'urbanisme sensible au genre** pour créer des espaces publics où chacune et chacun se sente bien et en sécurité : pérennisation de l'appel à projets « genre et espace public » et marches exploratoires pour améliorer l'espace public et favoriser son appropriation par les femmes

- 62. **Renforcer la formation de tous les acteurs du territoire** et en particulier les acteurs du logement, de l'emploi et de la jeunesse, et soutenir les associations et les acteurs de la lutte **contre toutes formes de discrimination en créant une plateforme « outils et ressources »**



2.3

Agir pour l'égalité



- 63.** Etendre à tous les agents en contact avec le public une formation obligatoire dédiée à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination
-
- 64.** Maintenir notre soutien à Citad'elles, lieu d'accueil, d'écoute et de soutien pour les femmes et leurs enfants victimes de violences, ouvert 24h/24 et 7 jours sur 7 et **soutenir l'émergence d'un nouveau lieu dédié à l'accompagnement des mineures victimes de violences sexistes et sexuelles**
-
- 65.** **Agrandir le crématorium de Nantes Nord** pour offrir une grande salle de cérémonies et une salle de retrouvailles à tous les habitantes et les habitants de la Métropole
-
- 66.** **S'engager à ce que les plus gros événements** récurrents sur l'espace public **soient dotés de protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles** (Rendez-vous de l'Erdre, Débord de Loire...) avec des stands de professionnels formés à l'écoute de la parole des victimes et une réorientation vers des lieux d'accompagnement

2.4

Agir pour la sécurité de toutes et tous



- 67. Poursuivre et développer l'action menée pour les dispositifs alternatifs aux poursuites et à l'incarcération** pour lutter contre la récidive des mineurs
-
- 68. Doubler les effectifs de la police métropolitaine des transports en commun**
-
- 69. Renforcer la prévention dans les transports en commun :** créer une équipe de médiateurs formée à l'accompagnement des personnes en vulnérabilité, sous addictions, en fragilité psychologique
-
- 70. Dans les zones d'habitat dense, renforcer les parcours lumineux et l'éclairage public** pour améliorer le sentiment de sécurité dans l'espace public en soirée et la nuit
-
- 71. Créer un bouton SOS sur l'appli Naolib** pour la mise en relation directe avec les équipes du Poste de Contrôle et de Sécurité de la SEMITAN
-
- 72. Adapter les moyens du Centre de Supervision Urbain** à l'évolution des dispositifs portés par les communes
-
- 73. En lien avec le Forum à la sécurité urbaine, organiser une conférence sur la sécurité urbaine**
-
- 74. Améliorer la sécurité routière** en créant des espaces d'attente (abribus) dans les zones éloignées des centres-villes



3

Pour une Métropole résolument écologique



3.1**Accompagner les habitantes et les
habitants, et les actrices et acteurs
dans la bifurcation écologique**

- 75.** **Un « plan climat populaire » pour accompagner la transition :** sensibiliser et informer, notamment les plus jeunes, sur l'urgence climatique et accompagner les citoyens et citoyennes dans leurs actions (maison locale de l'énergie, Défis Climat, soutien à des projets de production d'énergies renouvelables)
-
- 76.** **Doubler le nombre de rénovations énergétiques** pour atteindre 10 000 logements par an sur le territoire
-
- 77.** **Accompagner 1000 foyers par an avec les défis climat**





Pour une Métropole résolument écologique

3.2

Construire en visant le zéro artificialisation nette



- 78.** **Appliquer l'objectif de zéro artificialisation nette dès 2030**, en intégrant cette règle au prochain PLUm pour sanctuariser de façon pérenne les espaces naturels, agricoles et forestiers et protéger les zones humides, et préserver la résilience climatique de notre territoire et notre souveraineté alimentaire

- 79.** **Engager la révision du Plan Local d'Urbanisme métropolitain**, en co-construction avec les 24 communes. Cette révision du PLUm prendra en compte la révision du SCOT et les enseignements du Grand Débat Fabrique de Nos Villes, notamment en matière de bifurcation écologique et de résilience

- 80.** **Mettre en œuvre des PEAN** (Périmètre de protection des Espace Agricole et Naturel périurbain) afin de sanctuariser ces parcelles à vocation agricoles et naturelles

- 81.** **Accompagner la transformation des entrées d'agglomération** (route de Paris, route de Vannes, route de Rennes, route de Clisson...) et leurs zones commerciales pour en faire des quartiers plus agréables à vivre, en phase avec les enjeux écologiques, en faveur d'une ville inclusive, solidaire, laissant plus de place à la nature et aux mobilités douces, mêlant activités, logements et services



3.3**Favoriser le développement
de l'agriculture pour une
alimentation saine et durable**

- 82.** **Renforcer le soutien aux actrices et aux acteurs de l'agro-écologie**, à l'élevage herbager et aux professionnels de l'alimentation responsable dans les territoires voisins de la Métropole, notamment en les accompagnant dans la structuration de circuits-courts (marché, débouchés, logistique) et en participant à la création d'un abattoir de proximité dans le Pays de Retz au bénéfice des éleveurs de la Métropole et de ceux du Sud Loire et du Nord Vendée
-
- 83.** Dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire, **accompagner le maintien des agriculteurs et favoriser l'installation de nouvelles fermes**, afin de regagner des surfaces agricoles
-
- 84.** **Recréer du lien entre les plus jeunes et l'agriculture** en démultipliant le dispositif « une ferme, une école »
-
- 85.** **Se doter d'une compétence alimentation pour agir structurellement sur l'agriculture et l'alimentation**
-
- 86.** **Rémunérer les agriculteurs et les agricultrices pour les services rendus par leurs pratiques agro-écologiques** favorables à la qualité des sols, de l'eau, de l'air et de la santé publique, en mettant en place des paiements pour services environnementaux



3.4

Préserver la nature
et favoriser la biodiversité

- 87.** En coopération avec les territoires voisins, **mettre en œuvre un plan de restauration de rivières, de création de mares, de renaturation des sols** pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, de valorisation des berges de Loire et de rivières, et de dépollution des cours d'eau à l'échelle du bassin versant, afin de reconquérir la qualité de nos eaux et, notamment, dans l'objectif de rendre à terme l'Erdre baignable
-
- 88.** **Faire de Nantes Métropole une référence européenne de la biodiversité urbaine et des droits du vivant** en ouvrant l'Ambassade de la biodiversité au Parc du Grand Blotterau, équipement à vocation pédagogique et scientifique, et en renforçant la recherche sur la biodiversité urbaine en s'appuyant sur le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
-
- 89.** **Renforcer le patrimoine arboré sur le domaine privé** en menant des actions de sensibilisation et d'apprentissage à destination des particuliers
-
- 90.** **Mettre en œuvre des plans de gestion des vallées et cours d'eau** en commençant par les vallées du Cens et du Gesvres



3.4

Préserver la nature
et favoriser la biodiversité

91. **Faire une Métropole plus perméable en amplifiant le plan Pleine Terre**: chaque année, 15 ha supplémentaires (équivalant à 20 terrains de foot ou 10 000 places de parking) en végétalisant les espaces bitumés et en déconnectant les eaux pluviales du réseau
92. **Tripler la surface des aires de protection forte de la biodiversité d'ici 2030**
93. **Poursuivre la réflexion en cours autour de la personnalité juridique de la Loire** et explorer le prolongement des engagements du débat Loire à de nouvelles échelles, notamment à celle de l'Estuaire, nouvel horizon d'une gouvernance concertée entre le Pôle métropolitain sur la rive nord de la Loire, et le PETR du Pays de Retz au Sud
94. **Mettre en valeur les cours d'eau et le patrimoine naturel à travers le déploiement de l'Etoile Verte**
95. **Installer des points d'eau dans plusieurs stations de transports en commun**

3.5

Poursuivre notre ambition pour plus
de nature et de fraîcheur

- 96. Mettre l'urbanisme au service de la transition énergétique :** inscrire dans le futur Plan Local d'Urbanisme métropolitain l'obligation de prise en compte des vagues de chaleur et mettre à profit nos toitures, avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments neufs et un plan de mise en peinture pour limiter l'effet d'Albédo
-
- 97. Mettre en œuvre un observatoire du micro-climat urbain** et systématiser les îlots de fraîcheur dans tous les nouveaux programmes immobiliers et d'équipements
-
- 98. Transformer 50 places et placettes minérales** ou parkings de surface en oasis urbaines d'ici 2032 pour lutter contre les îlots de chaleur et créer des espaces de rencontres
-
- 99. Inaugurer la nouvelle Place de la Petite Hollande aux 1000 arbres**
-
- 100. Faire du Parc des expositions de Nantes le plus grand parc floral, récréatif et contemplatif de Nantes avec ses 25 hectares**
-
- 101. Augmenter la canopée** dans chaque quartier des villes de la Métropole, et tendre vers 30 %



3.6

Favoriser la production d'énergies
renouvelables et réduire
notre consommation d'énergie

- 102.** Engager une étude avec l'État sur un périphérique solaire
-
- 103.** Nantes Métropole, territoire neutre en carbone en 2050 en accélérant la neutralité carbone à horizon 2050, et dès avant 2030, diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre
-
- 104.** Développer la production d'énergies renouvelables et électrifier nos usages : à l'échelle du territoire, 100% d'énergies renouvelables en 2050, et dès 2030, 20 % de production d'énergies renouvelables, notamment en accompagnant le déploiement du photovoltaïque en toitures, sur les ombrières de parkings, en abords de routes sur le périphérique
-
- 105.** Créer une coopérative carbone pour contribuer à atteindre la neutralité carbone en mettant en relation les acteurs économiques de l'agglomération avec des porteurs de projet locaux en recherche de financement et dont les activités visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à diminuer les consommations énergétiques, à séquestrer du carbone et à préserver la biodiversité
-
- 106.** Continuer de développer nos réseaux de chaleur, notamment avec la mise en service du réseau Thouaré – La Chapelle sur Erdre, et en créant des nouveaux réseaux vers Saint-Herblain et Bouaye
-
- 107.** Afin de préserver la biodiversité et réduire la consommation énergétique, poursuivre le plan de sobriété lumineuse en baissant l'intensité lumineuse dans les zones peu dense et en déployant des détecteurs de présence

4

Pour une Métropole engagée pour l'emploi et l'économie de demain



4.1**Soutenir les commerçantes
et les commerçants, et leurs
salariées et leurs salariés**

- 108.** Soutenir les entreprises et les salariées et salariés de la logistique, du transport, de l'entreposage, de la petite industrie, des services aux entreprises, qui font l'économie de la vie quotidienne
-
- 109.** Expérimenter avec un panel d'entreprises de l'économie ordinaire, un tarif préférentiel dans les parkings publics pour les salariés de l'aube
-
- 110.** Renforcer le soutien à la logistique urbaine décarbonée au service des artisans et commerçants par l'identification et la préservation de foncier en centre-ville et centre-bourg
-
- 111.** Étudier, en lien avec les actrices et les acteurs économiques, la création d'un label « Produit à Nantes Métropole » et mettre en œuvre des opérations « j'achète local »
-
- 112.** Développer une foncière commerciale pour résorber la vacance commerciale, en particulier dans les centres-villes et centres-bourgs et conforter la diversité commerciale
-
- 113.** Soutenir les métiers de la main, à la croisée de l'art, de l'artisanat et de la culture scientifique et technique



4.2**Favoriser le maintien
des activités industrielles
dans la Métropole**

- 114.** **Veiller à la disponibilité foncière pour l'activité productive**

- 115.** **Soutenir notre Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire :**
développer les activités industrialo-portuaires de Cheviré, continuer d'y
accueillir de grands navires, et conforter le positionnement de la zone en
hub logistique du dernier kilomètre

- 116.** **Favoriser l'utilisation de la Loire** et le mix fret maritime, fluvial et
ferroviaire pour faire reculer la part modale du transport routier

- 117.** **Mettre en place avec les acteurs économiques une démarche
d'incitation des entreprises à acheter local** pour favoriser les reloca-
lisations industrielles sur le territoire

- 118.** **Mettre en place un programme de soutien aux PME industrielles,**
sous réserves d'éco-conditionnalités, engagées dans la bifurcation écolo-
gique de l'économie



4.3

Affirmer notre soutien aux nouveaux modèles économiques et agir pour que chacune et chacun puisse accéder à un emploi



- 119. Accompagner l'émergence de nouveaux réseaux économiques responsables** agissant pour la bifurcation écologique (mode durable, éco-construction, énergie, alimentation, transport vélique dans le maritime...)

- 120. Accompagner les actrices et les acteurs du numérique responsable éthique et durable** pour encourager leur développement, et notamment les acteurs de la French Tech Nantes

- 121. Faire de Nantes Métropole un territoire pilote de l'économie régénérative** en faisant des zones d'activités économiques des leviers de la bifurcation écologique: soutenir les activités créatrices d'emplois de qualité et respectueuses du vivant, soutenir la mutation économique ou la reconversion des activités qui ne peuvent pas atteindre un haut niveau social et environnementale, inscrire toutes les ZAE dans un processus régénératif et faire de Nantes Est Entreprises le premier modèle de zone d'activités régénérative

- 122. Développer, dans la Métropole nantaise, un modèle de tourisme soutenable, populaire et engagé**

- 123. Poursuivre et renforcer le soutien à l'économie sociale et solidaire :** création d'une foncière ESS pour faciliter l'accès au foncier pour les structures sociales et solidaires et l'ouverture de nouveaux lieux, installation de 15 pépinières pour les porteurs de projets à l'échelle métropolitaine et mise en place d'un programme de diffusion de l'ESS dans les autres filières économiques (santé, industrie, numérique, artisanat...)



4.3

Affirmer notre soutien aux nouveaux modèles économiques et agir pour que chacune et chacun puisse accéder à un emploi



- 124.** Dans le cadre de « Nantes, terre de réemploi », créer un lieu dédié aux acteurs du réemploi sur le site de la Morrhonnière, soutenir des projets industriels de réemploi via le fonds de soutien aux projets innovants industriels, faire des déchèteries des « rechetteries » pour que le réemploi devienne un réflexe, accompagner les projets de ressourcerie de proximité, faire de la transformation de l'Hôtel Dieu et de la Tour de Bretagne deux projets exemplaires et exceptionnels du réemploi.
-
- 125.** Ouvrir la nouvelle ressourcerie de Rezé
-
- 126.** Etudier avec les associations de commerçants les modalités d'encadrement des baux commerciaux
-
- 127.** Ancrer plus fortement le Marché d'Intérêt National dans son territoire, notamment en développant les circuits courts
-
- 128.** Accélérer la densification des zones d'activité pour améliorer le ratio par emploi
-
- 129.** Réserver chaque année un million d'heures pour les travailleurs en insertion dans les marchés publics et diversifier les marchés concernés
-
- 130.** Afin de faciliter le retour à l'emploi et l'accès à la formation des publics les plus fragiles, repenser la gouvernance pour les fonds européens (FSE) à destination du bassin d'emploi et créer une alliance des missions locales afin de prendre en charge la problématique de l'emploi des jeunes dans un contexte d'abandon de ces structures par la Région



5

**Pour une
Métropole
innovante,
accueillante
et rayonnante**



5.1

Soutenir l'enseignement supérieur et la recherche



- 131.** **Consolider l'identité de Nantes comme Métropole universitaire,** phare de la liberté académique, et affirmer le rôle de la science comme fondement démocratique

- 132.** **Faire le pari de la jeunesse en maintenant notre haut niveau de soutien aux établissements structurants du territoire, à commencer par Nantes Université**

- 133.** **Soutenir la recherche dans les domaines stratégiques que sont l'écologie, la santé, le maritime décarboné et l'industrie du futur** aux côtés des pôles d'enseignement supérieur et de recherche de notre territoire

- 134.** **Accompagner les projets bâtimentaires et d'équipements de Nantes Université et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche** de la Métropole, notamment par la construction de la nouvelle faculté de santé et de son restaurant universitaire, l'ouverture de l'extension de l'UFR STAPS ou la rénovation de l'Université Gustave Eiffel à Bouguenais



5.2

Confirmer Nantes Métropole comme un territoire ouvert sur l'Europe et le reste du monde



135. Faire de Nantes Métropole une place forte dans la diplomatie des villes en menant une politique internationale et européenne ambitieuse au service de ses actrices et de ses acteurs et des partenariats internationaux

Avec des partenariats européens, internationaux et des projets de coopération décentralisée sur la santé globale, la ville non-sexiste, la bifurcation écologique, la bifurcation économique, numérique responsable et la culture, notamment avec Montréal, Québec, Recife et Hambourg. Des coopérations qui continueront à être au service des entreprises, des jeunes, de la vie associative et des artistes de la Métropole

Poursuivre le soutien à EuropaNantes véritable lieu de rencontre des cultures et de promotion de la citoyenneté européenne

Poursuivre le partenariat de Nantes Métropole avec la ville de Kherson, en Ukraine, notamment en soutien à la reconstruction de ce territoire estuarien

136. Défendre une stratégie d'indépendance européenne des outils numériques et y contribuer localement

137. Développer un réseau des grandes villes d'estuaires du monde

138. Continuer avec les actrices et acteurs économiques, de la recherche et associatif à soutenir des villes et Métropole par la coopération décentralisée, notamment Dschang (Cameroun), Kindia (Guinée) ou Grand'Anse (Haïti)

139. Participer à la gouvernance de l'aéroport pour peser dans les choix stratégiques qui seront faits par le futur concessionnaire et l'État, et s'assurer que le projet réponde tant aux enjeux de santé et de protection des riverains que d'accessibilité du grand ouest



An aerial photograph of a city, likely Paris, is shown with a semi-transparent blue overlay. A white line outlines a specific region within the city, possibly a metropolitan area or a specific administrative boundary. The text is overlaid on this image.

6

Pour une Métropole de la proximité citoyenne, pour et avec les communes



6

Pour une Métropole de la proximité citoyenne, pour et avec les communes



140. **Renforcer les critères Solidarité**, notamment la production de logements sociaux, **et Environnement dans la redistribution financière aux communes**, et développer les groupements de commande entre les communes
141. **Accompagner financièrement les communes dans la rénovation de leurs piscines, dans la végétalisation des cours d'écoles ou encore dans des projets intercommunaux comme les cuisines centrales**
142. **Etudier la création d'un service commun du numérique** pour la sécurisation des données
143. Renforcer la proximité de la Métropole et de ses habitants en proposant **des permanences de services métropolitains dans chacune des 24 communes**
144. **Viser dans des centres-villes, centres-bourgs et quartiers**, avec des acteurs concernés, **un « panier » de services**, commerces, professionnels de santé et artisanat et activer un lieu central de convivialité au cœur de chaque commune volontaire (halle de marché...)
145. **Permettre à chaque commune de réaliser un projet d'espace public emblématique**
146. **Agir au côté des communes dans la réfection des berges** dont le coût n'est pas supportable par les communes
147. **Poursuivre les démarches dialoguées sur l'ensemble des projets métropolitains** et des politiques publiques et l'animation des gouvernances ouvertes
148. **S'appuyer sur le conseil de développement de Nantes métropole** pour enrichir avec un regard citoyen nos politiques publiques
149. **Ouvrir ponctuellement les commissions locales de pôles de proximité aux communes riveraines de la Métropole**
150. **Proposer aux territoires voisins de créer un espace de dialogue entre élus et citoyens**, sur les grands sujets d'organisation de la vie collective à cette échelle interterritoriale, notamment en matière de mobilités, emploi, formation, accès aux soins et alimentation

